



SANT HERNOT YACHT CLUB

SHYC [48.10,7 N - 4.33,2 W]

organise les

30 MILLES DE MORGAT

régate du dimanche 22 juillet 2012

AVIS DE COURSE

1. REGLES

La régata sera régie par :

- les RIR, (document disponible au briefing)
- le présent avis de course,
- la fiche course.

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 2.1. La régata est ouverte à tous les voiliers habitables armés en côtiers (< 6 milles).
- 2.2. Les concurrents (au moins deux par bateau) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription leur **licence FFVoile valide** portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs.

3. DROITS À PAYER

Membres du SHYC, gratuit. Autres concurrents 15 € par bateau.

4. PROGRAMME

- 4.1. Confirmation d'inscription : le vendredi 20 et le samedi 21 juillet à partir de 17h30 au local du SHYC (pré-inscription par mail conseillée à « comité@shyc.fr »)
- 4.2. Briefing : le 22 juillet à 9h30 au local du SHYC. Heure de départ fixée au briefing.
- 4.3. Parcours d'environ 30 milles en Baie de Douarnenez, entre Morgat, Douarnenez et le Cap de la Chèvre, défini sur la fiche course et au briefing.

5. FICHE COURSE

Fiche course disponible à la confirmation des inscriptions.

6. CLASSEMENT

- 6.1. Système de classement : temps sur temps.

7. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, avant, pendant, ou après la régata.